

Publié le 21 juin 2019

Ouverture de la conférence à Mayotte : état des lieux prospectifs de l'économie mixte locale mahoraise

La séance plénière de la 14e Conférence des Epl Outre-mer qui s'est tenue le 10 juin à Chirongui au sud de Mayotte, a permis de dresser un état des lieux prospectif de l'économie mixte locale mahoraise.



Le tableau dressé par **Yves-Marie Renaud**, secrétaire général aux Affaires économiques régionales (Sgar) de la préfecture de Mayotte a permis de planter le décor et de mesurer les enjeux : augmentation de 20% de la population en 5 ans, 50% de la population mineure, 35% de chômage officiel, vives tensions générées par l'immigration clandestine et l'insécurité.

Dans ce contexte, « *l'État va continuer d'accompagner fortement Mayotte, et on a besoin de toutes les forces vives et donc des Epl, en particulier pour pallier à un important déficit d'ingénierie* », a

souigné Yves-Marie Renaud.

Dans ce territoire institutionnellement et démographiquement jeune, les Entreprises publiques locales (Epl) sont à ce jour peu nombreuses mais déjà incontournables. Qu'il s'agisse de la **Société immobilière de Mayotte** (SIM) qui après plusieurs décennies dédiées à la construction de 18 000 logements en accession sociale (les « cases SIM ») par lesquelles sont passés de très nombreux Mahorais, s'est redéployée vers le logement locatif social et l'aménagement avec l'objet de produire 400 logements par an au cours des 10 prochaines années.

Électricité de Mayotte (EDM), assure de son côté l'intégralité de l'approvisionnement électrique de l'île à partir de 2 centrales, tout en ayant commencé à réfléchir et innover en matière d'énergies renouvelables sur un territoire où le potentiel du photovoltaïque est considérable.

Lire aussi : [À la poursuite du courant vert](#)

Quant à la petite dernière, la **Spl 976**, elle peut compter dans sa nécessaire restructuration sur l'appui des élus mahorais après un démarrage difficile, car son statut d'Epl « *nous permet de prendre les choses en main* », a affirmé **Hamina Ibrahima Jouawou**, maire de Chirongui, à l'origine de cette Spl avec d'autres collectivités locales du sud mahorais. Un soutien apprécié par Insya Daoudou, conseillère départementale et présidente de la Spl, qui a confirmé son redéploiement en complémentarité de la Sim, dans 2 domaines où les besoins sont considérables : la réalisation d'équipements sportifs et l'ingénierie de projets. Ces domaines concernent toutes les collectivités locales de Mayotte. Aussi Insya Daoudou s'est-elle engagée dans une augmentation de capital ouverte à toutes les communes et intercommunalités en ayant présent à l'esprit 2 postulats incontournables : un partage politique et du personnel qualifié.

Lire aussi

[Epscope Océan Indien : les élus mahorais et réunionnais se sont emparés des solutions Epl](#)

D'autres domaines incontournables où l'action publique pourraient prochainement opter pour le recours à la réponse Epl a constaté Yves-Marie Renaud, comme l'eau, les transports ou les déchets.

Dans ces champs prospectifs comme dans ceux de l'économie mixte locale est déjà présente, tous les intervenants de Mayotte ont insisté sur l'intérêt de s'inspirer de l'expérience plus ancienne des autres territoires ultramarins, avec ses réussites et ses échecs. Hamina Ibrahima Jouawou a rappelé que tel avait déjà été l'attitude de Chirongui qui avant de s'engager dans la réalisation d'un écoquartier, avait été visité celui de La Possession à La Réunion. « *Battez-vous pour un développement respectueux de votre identité éloignée des modèles métropolitains qu'on voudrait leurs imposer* », a rebondi Vanessa Miranville, maire de La Possession.

Message bien reçu de la part de la Sim, comme l'a démontré la visite à Chirongui de 2 opérations de construction de logements locatifs sociaux, en cohérence avec le tissu urbain (végétation), ayant

recours à des matériaux adaptés (résistance thermique, isolation) et privilégiant une approche bioclimatique (ventilation naturelle, protection solaire, chauffe-eau solaire).

« *Les échanges comme nos expériences confirment nos convictions que les Epl sont des outils plastiques, capables de s'adapter à la réalité de chaque territoire, à l'ambition de chaque projet, dans le respect de chaque volonté politique* », s'est félicité **Didier Aldebert**, membre du Bureau et président du Conseil des Fédérations régionales de la FedEpl. Autant de raisons pour lui d'être optimiste quant au développement de l'économie mixte locale, déjà forte de 105 Epl dans les Outre-mer, en mesure de s'appuyer sur une Fédération à la disposition de tous les élus désireux de s'approprier davantage la gestion des services publics.